

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DELIBERATION n°DC2015/39

Nombre de membres :

En exercice : 125

Présents : 81

Votants : 93 (dont 12 pouvoirs)

POUR : 93 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le trente et un mars deux mille quinze, à 19h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, se réunit au Chesne sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 24/03/2015

M. Raoul MAS est désigné secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mesdames BEGNY Agnès, BRUSA Régine, COSSON, Pauline, COURAULT Josette, FABRITIUS Béatrice, FOURCART Marie-Hélène, HERBAY Christelle, JACQUET Ghislaine, LENFANT Maryvonne LESUEUR Patricia, MASLACH Marie-Odile, MELIN Pascale, MERCIER Agnès, PASSERA Karine, PIEROT Chantal, RAULIN Suzanne, THOMAS Andrée, VERNEL Martine et Messieurs ADAM Claude, ADIN Michel, BARDIAUX François, BAUSSART Thierry, BESANCON Tony, BOIZET Guy, BOUILLON Daniel, BOUILLON Jacques, BOUILLON Mathieu, BOXEBELD Pascal, BROYER Jean, CANIVENQ Roland, CANNAUX Francis, CARPENTIER Dominique, COLIN Michel, COLSON Dominique, CORNELLE Jean-Pierre, COURVOISIER-CLEMENT Frédéric, DANNEAUX Dominique, DEFORGE Pierre, DEGLAIRE Gérard, DUGARD Yann, ETIENNE Philippe, FERON Patrice, FLEURY Vincent, FREY Hervé, GAVART Régis, GAVART Vincent, GODART Olivier, GOMEZ Jean-Baptiste, GROSSELIN Jacques, HAULIN Bertrand, HENRY Philippe, HUREAU Benoit, JUILLET Bruno, LAMY Dominique, LANTENOIS Jacques, LOUIS Marc, MALVAUX André, MANCEAUX Christophe, MAS Raoul, MASSON Jean-Philippe, MEIS Michel, MIELCAREK Christian, MULLER Jean-Claude, NICOLITCH Christian, NIZET Daniel, NIZET Jacky, OUDIN Denis, OUDIN Hubert, PIC Jean-Yves, PIERSON Florent, PONCELET Francis, RACOUR Patrick, RATAUX Frédéric, RICHELET Jean-Pol, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoit, SOUDANT Gérard, THIERION Vincent, THOREL Dominique, VAIRY Lionel, VALET Bruno.

Représentés : Madame BAUDART Martine donne pouvoir à Monsieur Yann DUGARD, Madame DAPPE Christine donne pouvoir à Monsieur FERON Patrice, Madame PAYEN Françoise donne pouvoir à Monsieur ADAM Claude, Madame ROGER Magalie donne pouvoir à Monsieur CARPENTIER Dominique, Madame Anne SEMBENI donne pouvoir à Mme Karine PASSERA, Monsieur BROUILLON Patrick donne pouvoir à Monsieur SIGNORET Francis, Monsieur DION Christophe donne pouvoir à Monsieur ETIENNE Philippe, Monsieur GIRONDELOT Bernard donne pouvoir à Monsieur BOUILLON Jacques, Monsieur HULOT Christian donne pouvoir à Monsieur CORNELLE Jean-Pierre, Monsieur LESOILLE Patrick donne pouvoir à Monsieur BOUILLON Daniel, Monsieur QUEVAL Guillaume donne pouvoir à Madame MASLACH Marie-Odile, Monsieur SCHWEMMER Michaël donne pouvoir à Monsieur BROYER Jean.

OBJET : INGENIERIE 2015
AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION

Considérant la possibilité d'obtenir des subventions pour l'ingénierie 2015, au travers notamment de fonds régionaux ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant relatif à l'ingénierie 2015 :

.../...

.../...

Page 2/2 – Délibération n°DC2015/39 du 31/03/2015

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL INGENIERIE REGION 2015	
NATURE DES DEPENSES	
Poste de chargé de mission Economie	50 000,00
Poste de chargée de communication	50 000,00
Poste de chargé de mission Pays du 1er janvier à mi mars 2015	8 200,00
DGA de mi mars à décembre 2015 : suivi CDT, information et appui technique aux communes et acteurs locaux notamment	30 000,00
<i>Sous total</i>	<i>138 200,00</i>
NATURE DES RECETTES	
Conseil Régional de Champagne Ardenne	55 280,00
ETAT - DETR (prévisionnel poste de chargé de mission économie)	23 300,00
2C2A	59 620,00
<i>Sous total</i>	<i>138 200,00</i>
Précisions :	
Le taux d'aide régionale est de 40 %	
Le cumul des aides à l'ingénierie est plafonné à 80 %.	

- AUTORISE le Président à déposer une demande de subvention pour l'ingénierie 2015 auprès du Conseil Régional de Champagne Ardenne et tout partenaire potentiel.
- AUTORISE le Président à signer tous les actes à intervenir.

Le Président,

Francis SIGNORET



Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le
et de sa publication ou notification le

15 AVR. 2015